

<http://ugtg.org/spip.php?article1386>



# Grève générale à Pôle Emploi Guadeloupe !

- Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -



Date de mise en ligne mercredi 15 décembre 2010

Date de parution 14 décembre 2010

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Ce mardi 14 décembre 2010, les agents de Pôle Emploi - en particulier plusieurs dizaines de jeunes et nouveaux collègues ! - ont donc massivement répondu à l'appel à la grève lancée par le LKP, ainsi qu'à l'appel à la grève lancée par L'UGTG et la CGTG à Pôle Emploi Guadeloupe.**

Nous étions « officiellement » plus de 30% du personnel en grève, selon les chiffres mensongers transmis par DUMIRIER à la Préfecture et aussitôt relayés par RFO et RCI !

**Mais en réalité, selon le premier décompte effectué par les services R.H., seuls 162 agents sur les 517** que compte l'établissement étaient présents sur les différents sites de Pôle Emploi (Agences, structures dédiées, Direction régionale et Direction territoriale de Jarry - Immeuble LOMBA)... A comparer avec les chiffres du 26 octobre dernier, où en pleine période de vacances scolaires, il y avait 147 agents présents sur les sites...

**7 Agences continentales sur 9 sont restées fermées.** Mais toutes les autres - à l'exception de Sainte-Rose - n'ont ouvert qu'en effectif plus que réduit ! C'est bien là la preuve que les agents du Pôle Emploi sont conscients que leur place est aujourd'hui dans la rue puisque ni par les instances, ni par leur mobilisation site par site, ils n'ont pu faire entendre raison à une Direction qui a pour objectifs :

- ▶ **le démantèlement du Service Public** : en formation des cadres et des managers, la Direction parle désormais du « Groupe Pôle Emploi », comme on parle du « Groupe France Télécom »... ;
- ▶ **la remise en cause de tous nos droits et de tous nos acquis** : violation des règles de la CPL [1] et de la CCN [2], opacité et arbitraire dans la gestion de la carrière des agents, refus de reconnaître des compétences, refus de formation, refus d'ouvrir de véritables négociations sur les conditions de travail, refus de transmettre le projet de la Direction sur l'OATT [3] destinée ... ;
- ▶ **la transformation de Pôle Emploi en simple instrument de contrôle des chômeurs** : plusieurs centaines de chômeurs sont radiés par mois et une centaine de dossiers sont adressés chaque mois à la DDTEFP en vue de la radiation des chômeurs (alors que pas une Entreprise n'est poursuivie et que le D.R.ne contracte qu'avec des entreprises ne payant pas leurs salariés ou leurs charges...);
- ▶ **l'accompagnement de la politique visant à légitimer l'exclusion sociale le chômage de masse et le racisme à l'emploi** : pas de Plan d'Urgence pour l'Emploi et la Formation des jeunes, pas d'enquête sur les discriminations dans les entreprises - notamment celles de la conurbation Baie-Mahault/PAP/Abymes, pas de partenariat stratégique ; mais : participation du Directeur Régional à toutes les opérations et mascarades organisées par l'Etat et le MEDEF (Etats-Généraux, Séminaire Métiers soit disant en tension, petits-déjeuners avec W. ANGELE) sans jamais révéler une seule offre ;
- ▶ **l'éradication des syndicats de lutte** : pour nous convaincre qu'il ne sert à rien de se battre pour les plus précaires, de lutter pour d'autres conditions de travail, ou de défendre nos acquis... ;
- ▶ **le démouaj des agents et la destruction des liens de solidarité entre collègues** : à preuve, la multiplication des différends entre collègues, la multiplication des arrêts de travail liés à la détresse et au surmenage des collègues, ou encore la subite réapparition d'une bande de voleurs et de vermines - instrumentalisés par une partie de la Direction -, trop lâches pour se mobiliser, mais tentant de cliver et de diviser à nouveau les agents selon leur statut (privé vs public) en inondant le réseau de « tracts » presque aussi indignes et malpropres que leurs différents auteurs.

**Après la première journée de grève du mardi 26 octobre 2010, c'est donc le deuxième succès des agents. Et nous devons en être fiers ! Piti a piti nou ka kontinyé vansé si Yo...**

Car, malgré la censure du LKP, malgré la propagande et la désinformation orchestrée par l'Etat et relayée par des médias aux ordres, les travailleurs de Pôle Emploi - comme des dizaines de milliers d'autres - rifizé békaké, rifizé manjé manjé obliyé, rifizé ay travay an ranpan é an pléran mizé...

## Grève générale à Pôle Emploi Guadeloupe !

---

**Après les mobilisations localisées du mois de novembre dernier, pour dénoncer les conditions de travail, c'est la preuve que la Direction n'a réglé aucun des problèmes de fond auxquels sont confrontés les agents des différents sites, ni répondu à aucune de leurs revendications !**

Et comme en 2009, comme en 2001-2002, comme en 1995, c'est l'engagement et la détermination des agents autour de leurs organisations syndicales qui *ké détotyé sitiasyon a travayè a Pôle Emploi !*

**Aussi, il nous appartient à TOUS - an fos, balan, dinyté é konsyans - de poursuivre la mobilisation entamée depuis octobre et d'amplifier la grève en cours à Pôle Emploi Guadeloupe !**

Il nous appartient aussi de considérer une fois pour toutes que : **San LKP Nou pa ayen... San Nou** (travayé é Pèp Gwadeloup) **LKP pa ayen !** Et à Pôle Emploi, comme en 2009, comme dans toutes les entreprises et administrations de Guadeloupe, la lutte des travailleurs nourrit celle du LKP, celle du LKP renforce la notre.

### **MERCREDI 15 DECEMBRE 2010, LA MOBILISATION CONTINUE !!!**

Comme l'ont expliqué les camarades de la CGTG dans un tract adressé plus tôt au réseau au nom de nos deux organisations (CGTG & UGTG), le Directeur régional de Pôle Emploi Guadeloupe, en réponse à notre mobilisation, a convié les Organisations Syndicales mobilisées à une négociation le mercredi 15 décembre 2010 à 9h00 à Jarry, Immeuble Lomba. **FO NOU TOUT LA !!!**

Dans le même temps :

- ▶ face au mépris de l'Etat dont le sous-représentant a refusé ce mardi 14 décembre 2010 de recevoir une quelconque délégation,
- ▶ face à la volonté de pourrissement et de provocation en vue de légitimer ce que l'Etat français a toujours fait dans ses colonies : la répression sauvage et meurtrière,
- ▶ face au silence et à la complicité des présidents des collectivités - qui promettaient il y a quelques mois à peine emplois et développement économique, mais qui aujourd'hui se taisent et se terrent,

... les organisations membres du LKP ont décidé la reconduction du mouvement de grève générale.

**RENDEZ-VOUS EST PRIS MERCREDI MATIN DOUVAN BIK LA (Palais de la Mutualité) à 08H00 pour se rendre devant la sous-préfecture et exiger en application de l'article 165 du protocole du 4 Mars 2009 : la réunion de la Commission de suivi, la poursuite des négociations sur les points non réglés et l'application des engagements pris par l'Etat et les Collectivités. I KÉ FO NOU LA !!!**

L'UGTG appelle une nouvelle fois l'ensemble des collègues à être présents et déterminés dans le calme, pour d'abord obtenir on fwa on fwa satisfaction à nos justes et légitimes revendications :

1/ Pérennisation des CDD et des contrats aidés et application des textes et accords en matière de compensation de postes en remplacement des absences (Agents en congés : maternité, parental, formation, maladie ; Agents en mi-temps professionnels...) ;

2/ Amélioration des conditions de travail : examen site par site de l'application des engagements pris par la Direction lors des mobilisations dans les différentes Agences ; et résolution des problèmes posés par les collègues de Saint-Martin et de Marie-Galante ;

3/ Respect de la carrière des agents et du droit à une Formation de qualité pour l'ensemble des agents ;

## Grève générale à Pôle Emploi Guadeloupe !

---

4/ Respect des droits acquis : accord du 09 février 2002 sur la réduction du temps de travail, accord du 28 juin 2007 au titre de l'article 40 du statut de 2003, accord du 03 février 2009...

### UGTG Pôle Emploi

Mardi 14 décembre 2010

---

[1] CPL : Commission Paritaire Locale pour les agents sous statut de droit public

[2] CCN : Convention Collective Nationale régissant les droits et obligations des agents soumis au régime du droit privé ; à savoir, trois types d'agents : les agents des ex ASSEDIC, les agents recrutés à compter du 1er janvier 2009, date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention, les ex agents de droit public ayant "opté" pour le statut privé - en Guadeloupe, une infime minorité...

[3] OATT : Organisation aménagée du temps de travail, artifice juridique destinée à voler aux travailleurs le bénéfice d'une réelle réduction du temps de travail comme arraché par les agents de droit public en février 2002 au terme de trois mois de grève...